



BON USAGE - RECOMMANDATIONS

PUBLIÉ LE 18/11/2025

# Semaine mondiale de sensibilisation à la résistance aux antimicrobiens : la collaboration entre les acteurs se poursuit pour lutter de manière efficace contre l'antibiorésistance



ILS SONT  
PRÉCIEUX,  
UTILISONS-LES  
MIEUX.



l'Assurance  
Maladie



EPI-PHARE  
épidémiologie des produits de santé  
GIS ANSM - CNAM



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ



À l'occasion de la semaine mondiale de sensibilisation à la résistance aux antimicrobiens du 18 au 24 novembre 2025, les acteurs engagés dans la prévention de la résistance des bactéries aux antibiotiques (ou antibiorésistance) publient un état des lieux en France de la surveillance de l'antibiorésistance et de la consommation des antibiotiques dans une perspective « Une seule santé » (en santé humaine, animale et dans l'environnement).

Les actions de surveillance, de prévention et les collaborations nationales et internationales visant à lutter contre l'antibiorésistance gagnent, année après année, en coordination et en cohérence.

Cependant, les principales données relatives à la consommation et à la résistance aux antibiotiques témoignent de situations contrastées, avec une amélioration en santé animale et dans l'environnement, mais une situation qui reste préoccupante en santé humaine. Ce constat appelle à maintenir la mobilisation de tous les acteurs.

Cette nouvelle édition de la synthèse « **Une seule santé** » s'inscrit dans la dynamique de la **feuille de route interministérielle 2024-2034** publiée en septembre 2024 et intitulée « Prévention et réduction de l'antibiorésistance, lutte contre la résistance aux antimicrobiens ». Elle met en perspective les principaux résultats de surveillance de l'antibiorésistance et de consommation des antibiotiques en santé humaine, animale et dans l'environnement en priorisant des indicateurs communs, ainsi que les actions mises en œuvre pour la prévention, le contrôle des infections et le bon usage des antibiotiques (BUA).

**En santé humaine**, la consommation des antibiotiques a augmenté en 2024, marquant une rupture avec la tendance de baisse modérée observée entre 2014 et 2023. Les prescriptions sont stables pour les 0-4 ans (1 326 prescriptions /1 000 habitants/an), mais elles augmentent dans les classes d'âge des 65-79 ans et des plus de 80 ans (respectivement 1 010 et 1 202 prescriptions/1 000 habitants/an). En 2024, la France est passée au deuxième rang des pays les plus consommateurs d'antibiotiques en Europe.

Si l'on examine certains indicateurs comme le taux de résistance des *E. coli* aux céphalosporines de 3e génération (C3G) et aux fluoroquinolones, ceux-ci témoignent d'une situation de manière générale plus inquiétante dans les établissements de santé et les Ehpad qu'en ville. Mais si la résistance aux C3G a augmenté en 2024 en ville et dans les établissements de santé, la résistance aux fluoroquinolones a elle diminué dans les trois secteurs de soins, au plus bas depuis 2014, démontrant que les actions déployées depuis plusieurs années, en faveur du bon usage de cette classe d'antibiotiques, entraînent des résultats positifs.

**En santé animale**, l'exposition globale des animaux aux antibiotiques qui a diminué de 48,7% entre 2011 et 2024 grâce aux plans Ecoantibio produit des effets notables. Ainsi, alors que l'exposition des animaux aux fluoroquinolones a fortement baissé depuis 2011, on observe depuis plusieurs années, une baisse de la résistance des *E. coli* aux céphalosporines de 3e génération et aux fluoroquinolones, qu'ils soient issus de prélèvements pathogènes (sur des animaux malades) ou de prélèvements effectués sur la chaîne alimentaire. Nos animaux de compagnie (chats et chiens) restent les espèces dont l'exposition aux antibiotiques est la plus élevée.

**Dans l'environnement**, la surveillance de la qualité des eaux de surface connaît une dynamique d'analyse croissante. Le nombre de mesures réalisées pour la détection d'antibiotiques est en augmentation alors même que des protocoles de surveillance, destinés à renforcer la détection de l'antibiorésistance dans les milieux aquatiques dont les effluents, sont élaborés afin de pouvoir répondre à la future directive DERU2 sur les eaux résiduaires urbaines.

**Cette synthèse fait également le point sur un ensemble d'actions et de dispositifs œuvrant au bon usage des antibiotiques et à la prévention des infections et de l'antibiorésistance.**

De nouveaux outils sont développés pour aider les professionnels de santé, tels la mise à disposition de fiches mémo d'aide au choix et à la durée des antibiotiques par la HAS, de tests rapides d'orientation diagnostiques (TROD angine et cystite), alors que les Centres régionaux en antibiothérapie (CRAtb) qui ont pour mission d'optimiser l'utilisation des antibiotiques et de promouvoir de bonnes pratiques depuis fin 2022, poursuivent leur développement territorial en appui des professionnels de santé. De même, en santé animale, les actions de prévention combinent réglementation et développement d'outils pour encourager l'engagement des professionnels. Des initiatives européennes et internationales viennent compléter ces efforts en matière de prévention et de surveillance.

Ainsi, alors même que l'on constate une aggravation préoccupante de l'antibiorésistance en médecine humaine essentiellement en établissement de santé avec la diffusion des BHRE, en particulier les entérobactéries productrices de carbapénèmases, cette synthèse montre que des progrès significatifs sont possibles.

Des nombreuses inconnues demeurent concernant les mécanismes et liens précis entre la consommation d'antibiotiques chez l'homme et l'animal, leur diffusion dans l'environnement, et l'émergence et la progression de l'antibiorésistance. Elles font l'objet de travaux de recherche qui ouvrent la voie à une meilleure compréhension des interactions entre ces secteurs.

Ils soulignent également l'importance d'intensifier les efforts pour lutter contre l'antibiorésistance et de consolider les collaborations transdisciplinaires nationales ou internationales, comme celle menée par le méta-réseau PROMISE - qui renforce la coordination entre acteurs français pour une lutte intégrée-, ou comme l'action conjointe européenne EU-JAMRAI 2 pilotée par l'Inserm - qui promeut une coordination renforcée entre les États membres afin d'harmoniser les politiques et de promouvoir des pratiques durables à l'échelle du continent.

Consultez la synthèse "Une seule santé"

## La prise d'antibiotiques n'est jamais anodine : quelques conseils pour bien les utiliser

Les antibiotiques sont efficaces uniquement sur les infections bactériennes et n'ont aucun effet sur des infections provoquées par un virus.

- Les antibiotiques sont soumis à une prescription médicale. Depuis le 19 juin 2024, les pharmaciens peuvent désormais délivrer des antibiotiques sans ordonnance, sous certaines conditions (résultat d'un test rapide d'orientation diagnostique (TROD) positif, limitation aux angines et cystites)

- La durée du traitement antibiotique doit toujours être strictement respectée
- Les éventuels antibiotiques restants doivent être rapportés en pharmacie
- Ne jamais réutiliser les antibiotiques pour soi ou pour ses proches, même si les symptômes sont identiques

Pour en savoir plus sur les infections et les antibiotiques : [www.antibiomalin.fr](http://www.antibiomalin.fr)

#### *Contacts presse*

- Santé publique France : [presse@santepubliquefrance.fr](mailto:presse@santepubliquefrance.fr)
- Ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie, et des Personnes handicapées - Direction générale de la santé : [presse-dgs@sante.gouv.fr](mailto:presse-dgs@sante.gouv.fr)
- Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire [ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)
- Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le Climat et la Nature : [presse@ecologie.gouv.fr](mailto:presse@ecologie.gouv.fr)
- Anses : [presse@anses.fr](mailto:presse@anses.fr)
- ANSM : [presse@ansm.sante.fr](mailto:presse@ansm.sante.fr)
- Assurance Maladie : [presse.cnam@assurance-maladie.fr](mailto:presse.cnam@assurance-maladie.fr)
- Haute Autorité de santé : [contact.presse@has-sante.fr](mailto:contact.presse@has-sante.fr)
- Inserm : [presse-web@inserm.fr](mailto:presse-web@inserm.fr)